



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,
DE L'ARTISANAT ET DE LA JEUNESSE



PROJET D'APPUI À L'EMPLOYABILITÉ ET À L'INSERTION
DES JEUNES DANS LES SECTEURS PORTEURS

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Projet N° : P-TG-IZ0-002

Don N° : 2100155030917 FAD

SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL COORDONNATEUR DES ACTIVITES DE FORMATION ET APPUI AUX CONSULTANTS FORMATEURS DES PME.

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS (SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUEL)

AMI N° 011/19/MDBAJ/CAB/DEJ/PAEIJ-SP

1. Le Gouvernement de la République Togolaise, représenté par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, a reçu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) de la Banque Africaine de Développement (BAD) en vue de financer le coût du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour l'expertise en développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI).
2. La présente manifestation est faite pour établir une liste de Consultants Individuels susceptibles de faire des propositions de services relatifs à la coordination des activités de formations des PME/PMI bénéficiaires du PAEIJ-SP. Les services prévus au titre de ce contrat seront de :
 - Organiser le diagnostic de compétences des PME et agrégateurs pour identifier leurs besoins en formation et coaching personnalisé en ce qui concerne les services aux entreprises ;
 - Elaborer le programme de formation sur le temps imparti ;
 - Faire valider le programme de formation proposé par l'UGP PAEIJ-SP et les PME bénéficiaires ;
 - Elaborer les contenus des thèmes de formations placés sous la responsabilité directe de l'Expert en formation et développement des PME ;
 - Coordonner l'élaboration des contenus des formations et le choix des outils didactiques pertinents par le pool de consultants ;
 - Assurer la compilation des différents contenus de formation pour en obtenir le draft premier du manuel de formation à soumettre à la validation de l'UGP PAEIJ-SP ;
 - Assurer la formation et le coaching personnalisé des PME/PMI sur les thématiques placées sous la responsabilité directe de l'Expert en formation et développement des PME ;
 - Coordonner la mise en œuvre du plan de formation par les consultants du pool en s'assurant que le processus se déroule de manière cohérente et en bonne intelligence avec les entreprises bénéficiaires ;
 - Agir en back-stopping et procurer l'assurance qualité des renforcements déroulés sur le terrain ;

- Proposer et faire valider le dispositif de suivi et d'évaluation des effets des formations sur le terrain ;
 - Collecter les données de suivi et d'évaluation par rapport aux thématiques placées sous la responsabilité directe de l'Expert en formation et développement des PME ;
 - Assurer la coordination du suivi et de l'évaluation des effets des formations sur le terrain par les consultants du pool ;
 - Proposer et faire valider les canevas de rapportage pour chaque Consultant du pool ;
 - Amender les rapports soumis par les différents consultants du pool et les compiler pour en obtenir le rapport de la mission de consultation ;
 - Proposer un document de capitalisation de l'expérience dans une optique de partage avec les organismes nationaux et internationaux de développement agricole
3. La Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, à travers l'Unité de Gestion du PAEIJ-SP, invite par la présente, les consultants individuels intéressés et justifiant de compétences en rapport avec la mission, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.) notamment : une formation universitaire de niveau BAC+5 au moins dans les domaines suivants : Economie agricole, Droit du commerce, Droit des affaires, Gestion, Commerce et marketing ou dans un domaine équivalent ; justifier d'une expérience de 10 ans au moins dont 05 ans dans l'accompagnement des entreprises du secteur agricole ; avoir une expérience internationale dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formations destinés aux entreprises du secteur agricole, une expérience en Afrique de l'Ouest serait un atout, avoir une expérience pratique dans le domaine de la coordination des formations au sein de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition Mai 2008, révisées en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection basée sur la qualification du Consultant Individuel sera utilisée. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de le retenir pour la suite du processus.
5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 7h00 à 17h30, heures locales. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés (voir adresse ci-dessous) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande. Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêts sont décrits ci-dessous :
- Qualifications/Formation : 20 points
 - Profil général ou qualifications générales : 25 points
 - Expériences spécifiques par rapport aux missions décrites dans les TDR : 55 points
6. Les expressions d'intérêts devront inclure une lettre de soumission ou de motivation, un C.V. actualisé, paraphé et signé, copies des diplômes et attestations ainsi que les documents et ou pièces citées plus haut au point 2 devront être déposés sous plis fermé ou transmis par courriel à l'adresse, mentionnée ci-dessous au plus tard le 14

août 2019 à 10 heures 00 min, heure locale et porter expressément la mention :

« MANIFESTATION D'INTERETS POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL COORDONNATEUR DES ACTIVITES DE FORMATION ET APPUI AUX CONSULTANTS FORMATEURS DES PME ».

Adresse :

A L'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics
Au Secrétariat de la PRMP, Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat
et de la Jeunesse,

Villa N° 37 de la Cité OUA, BP. 1299 Lomé, Téléphone : 22 61 07 40/23 38 63 55,
Email : paeijsptogo@gmail.com

7. Une liste restreinte de trois à six consultants individuels qualifiés, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le **26** JUIL 2019

La Personne Responsable des Marchés Publics

